

**Association Consommer Autrement En Maurienne**  
**Commission Fonctionnement du 12/03/2018**  
**COMPTE RENDU**

*Version validée du 18/03/2018*

*Trame de compte-rendu - Version 1 du 16/03/2018*

**Date :** 12 /03 /2018

**Lieu :** 64, av du Mont-Cenis (chez Sonia)

**Secrétaire du jour :** Yves

**Animateur du jour :** Nicolas

**Heure de début :** 19h30

**Heure de fin prévue :** 21h30

*(à définir ensemble au début de la réunion)*

**Présents :** Cécile, Noélie, Pierre, Nicolas, Mélina, Christel, Florence, Yves

**Excusés :** Mag, France

**COMPTE RENDU**

**A - Lecture du compte-rendu de la dernière réunion de la commission**

Le point F du compte-rendu pose question à plusieurs d'entre nous.

*F - Prise de décision*

- *Rappel : les prises de décision se font par consentement, en commission.*
- *Les idées sont communiquées en réunions, pas via l'outil web.*

*L'outil web sert seulement à faire passer des informations pour la programmation ou la préparation des réunions, ou encore la diffusion des comptes rendus.*

Chacun s'accorde à reconnaître qu'il n'y a aucune raison de ne pas communiquer les idées par internet.

Le point F sera reformulé dans la version définitive du CR par :

F - Prise de décision

- Rappel : les prises de décision se font en commission, par consentement.

**B - Finances**

**- Choix de la banque :**

Pierre et Christel ont fait une étude comparative des banques en s'appuyant sur le guide « Choisis ta banque » réalisé par les Amis de la Terre à partir de critères éthiques et écologiques.

La NEF arrive loin devant, en tout premier. Malheureusement, cette banque n'est pour le moment accessible qu'aux emprunteurs.

En seconde position se retrouve le Crédit Coopératif, suivi de près par le Crédit Mutuel. Ces banques ne sont pas exemplaires dans leurs placements et leurs orientations mais ce sont « les moins pires ». Les frais bancaires du Crédit Coopératif s'élèvent à 96 euros/an, contre 36 euros pour le Crédit Mutuel. Par ailleurs, le Crédit Coopératif n'ayant pas d'agence à St Jean, il est proposé de

retenir le Crédit Mutuel (Sachant qu'il est très facile de changer de banque si elle ne donne pas satisfaction)

#### **- Suivi des comptes:**

Il est proposé que le suivi des comptes soit assuré par :

- Noélie
- Christel
- Magali
- Sonia ?

Cette proposition doit être validée par le comité d'animation.

### **C - Les attentes de la commission fonctionnement en matière de communication**

- contenu et forme des informations de base données aux nouveaux adhérents (statuts, règlement intérieur, charte, etc.) + médias employés pour le faire :

- \* solution temporaire en attendant la rédaction du règlement intérieur et de la charte
- \* solution à plus long terme lorsque le règlement intérieur et la charte auront été rédigés et validés

- médias et forme pour envoyer les invitations aux AG à tous les adhérents

- modalités pour mettre à disposition de tous les adhérents les documents et informations de l'association (statuts, règlement intérieur, charte, comptes-rendus de réunions, etc.)

\* à terme : plateforme de consultation ? Plateforme qui permet aussi des dialogues par thématique ? Emails ? Autres ?

\* besoin temporaire : modalités pour informer les adhérents de l'avancée de la création et l'organisation de l'association en attendant qu'une organisation/des outils plus élaborés soient mis en place

- modalités de communication au sein des commissions, pour avancer dans le travail : transmission de comptes-rendus, détermination de date de réunion, envoi d'invitation aux réunions, etc.

### **D - Les adhérents :**

Le fichier des adhérents ne doit pas être accessible à tous. Le groupe « trésorerie » prendra en charge l'enregistrement et le suivi des adhésions.

Il serait intéressant d'initier des temps de rencontre qui permettraient de créer de la convivialité et entretenir la dynamique. Cela permettrait aussi de recenser les compétences des adhérents.

Peut-être pourrions-nous appuyer sur des outils ou des modèles existants. A réfléchir.

### **E - Répartition des tâches et des responsabilités entre les différentes instances (3 commissions et comité d'animation):**

Mélina et Nicolas ont réfléchi à cette question et partagent le fruit de leur travail (fichier excel disponible au sein de la commission fonctionnement pour le moment)

Il est important que chaque commission garde une souveraineté bienveillante et décide si elle consulte les autres.

### **Rappel : Sujets à inscrire à l'ordre du jour de prochaines réunions**

- Contenu de la Charte et du Règlement intérieur

### **Rappel : Sujets à communiquer aux autres instances de l'association**

#### **Commission Communication**

Les attentes de la commission fonctionnement en matière de communication sont :

---

- contenu et forme des informations de base données aux nouveaux adhérents (statuts, règlement intérieur, charte, etc.) + médias employés pour le faire :

- \* solution temporaire en attendant la rédaction du règlement intérieur et de la charte
- \* solution à plus long terme lorsque le règlement intérieur et la charte auront été rédigés et validés

- médias et forme pour envoyer les invitations aux AG à tous les adhérents

- modalités pour mettre à disposition de tous les adhérents les documents et informations de l'association (statuts, règlement intérieur, charte, comptes-rendus de réunions, etc.)

- \* à terme : plateforme de consultation ? Plateforme qui permet aussi des dialogues par thématique ? Emails ? Autres ?

- \* besoin temporaire : modalités pour informer les adhérents de l'avancée de la création et l'organisation de l'association en attendant qu'une organisation/des outils plus élaborés soient mis en place

- modalités de communication au sein des commissions, pour avancer dans le travail : transmission de comptes-rendus, détermination de date de réunion, envoi d'invitation aux réunions, etc.

### **Commission projet**

Il serait souhaitable qu'une première réunion de la commission projet se mette en place. Sonia et Yves sont chargés de s'en occuper

---

### **Idées en vrac**

- Il est préférable de se demander « Pourquoi on fait les choses ? » avant de se demander « Qu'est-ce qu'on fait ? »

---

### **Ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission Fonctionnement**

- Contenu de la Charte et du Règlement intérieur

---

### **Date, heure et lieu de la prochaine réunion de la Commission Fonctionnement**

- Date : 26/03
- Heure : 19h30
- Lieu : 64 av du Mont-Cenis 73300 St Jean de Maurienne

---

### **Qui se charge de communiquer la date, l'heure et le lieu de la prochaine réunion ?**

- > Éventuelle validation du lieu de réunion : Noélie
- > Information de tous des adhérents (email, Facebook, etc.) : Noélie

---

### **Responsables de la rédaction et de la communication du compte-rendu**

- **Rédaction** : secrétaire du jour, Yves
- **Relecture/validation** : Pierre
- **Diffusion du compte-rendu** : Noélie

---

### **Le mot du jour**

« Souveraineté bienveillante » Cécile

---